



BIEN VIVRE ENSEMBLE

OCTOBRE 2023

Informations MAIRIE :

Les horaires :

Lundi de 16h à 19h - Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez nous contacter via la boîte mail : mairie.audrieu@orange.fr

☎ 02 31 80 21 51- ✉ 5 rue du Moutier

Informations sur Facebook : Municipalité Audrieu et sur panneau pocket.

Site internet de la mairie : mairieaudrieu.fr

Philippe GAUTIER, Maire : 06 10 47 47 65

André VERGER, 1^{er} adjoint : 07 72 14 70 11

Gaëlle BERNARD, 2^{ème} adjoint : 06 85 40 96 55

David DRUT, 3^{ème} adjoint : 06 86 16 64 20

Permanences des élus le samedi de 10h à 12h

En novembre : 18 et 25 // en décembre : 2 et 16 // en janvier : 13 et 27 // en février : 10 et 24 // en mars : 9 et 23

Fermeture mairie

La mairie sera fermée du samedi 23 décembre 2023 inclus au samedi 06 janvier 2024 inclus.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie se déroulera le dimanche 12 novembre à 10h30 aux monuments aux morts, elle sera suivie du verre de la fraternité. La circulation sera interdite « rue du Moutier » devant les stèles.

Eglise

La fragilité de plusieurs poutres du beffroi nous a conduit à stopper le balancier des cloches.

Balayeuse

Dates du passage : 20 novembre, 21 décembre, 20 janvier, 21 février et 20 mars

Eclairage public

Afin de réduire les délais d'intervention, si vous êtes témoins d'un dysfonctionnement, n'hésitez pas à nous le signaler en nous indiquant les deux numéros inscrits sur les lampadaires.

Cimetière

Merci de bien vouloir respecter les lieux.

Depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation de phytosanitaire est interdite dans le cimetière.

L'entretien des abords des concessions incombe aux familles.

Merci de bien vouloir remettre en place le matériel mis à votre disposition pour arroser.

Sécurité

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le vélo et la trottinette comme moyen de locomotion.

Pensez à votre sécurité, respectez le code de la route et soyez visible !

Nous vous rappelons que le port du gilet réfléchissant est obligatoire en trottinette électrique lorsque vous roulez de nuit.

En règle générale, soyons attentifs à l'autre sur la route ainsi que dans les chemins.

Le stationnement sur les trottoirs est interdit dans la commune (arrêté 21-2021).

Les arrêts et le stationnement sont interdits rue du commandant Cousteau afin de garantir la sécurité des élèves aux entrées et aux sorties des classes (arrêté 51-2021).

Aux abords de l'école, du city stade et de l'aire de jeux, limitez votre vitesse, pensez aux « enfants » !

Le stationnement dans le lotissement cœur de bourg doit se faire sur vos propriétés ou sur les parkings mis à votre disposition. Le but est de faciliter le passage des autres véhicules, des piétons et d'éviter la création d'ornières sur les espaces verts.

Frelons asiatiques

Tous les nids doivent être signalés en mairie pour déclencher leur destruction.

A partir du mois de novembre, la commune se substituera au département et assumera l'intégralité du coût de destruction des nids jusqu'à la fin du dispositif de 2023.

Notre référent mairie : M. David DRUT (06 86 16 64 20) - suppléant : M. Alain MIREY (07 85 60 14 86).

Espaces verts

L'utilisation d'engins bruyants est permise :

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 les jours ouvrés.

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 les samedis.

De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Accès à la déchèterie de Fontenay-le-Pesnel :

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars.

Lundi de 14h à 17h.

Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les feux de tous types sont interdits, tout comme les dépôts sauvages.

Malheureusement, nous sommes obligés de constater que cela n'est pas respecté par tous



Rappel sur la taille des haies

Les haies et les arbres doivent être taillés afin de ne pas empiéter sur les trottoirs, la chaussée ou empêcher le fonctionnement de l'éclairage public.

D'une manière générale, soyons attentifs à notre environnement et au respect de l'autre.

Collecte des sapins

L'opération va être renouvelée cette année.

Pour ce faire, nous vous invitons à déposer vos sapins au pied de l'une des pancartes des sapins du comité des fêtes et ce le dimanche 14 janvier (pas avant, pas après).

Vous pourrez également déposer vos sapins personnels sur le point de collecte situé dans la cour de la mairie du samedi 6 janvier jusqu'au dimanche 28 janvier.

Comptant sur votre bienveillance pour que cette collecte puisse être renouvelée.

Projets réalisés

- Changement des pare-ballons au stade municipal.
- Busage du fossé entre la rue du stade et la mairie.

Projets en cours

- Eglise : démoussage des toits et des murs – remplacement des gouttières.
- Sécurisation des arrêts de bus.
- Effacement de réseaux : rues Philippe Livry Level, Vaubadon et de la gare.
- Mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique sur le parking du stade de foot.
- Installation d'une table de ping-pong dans le verger.

Projets à venir

- Rétrocession lotissement Cœur de bourg.
- Effacement de réseaux : Hameau d'Hervieu.

Animations, Jeunesse

- Samedi 28 octobre, Halloween organisé par le comité des fêtes à la SMA.
- 5 novembre, rando VTT organisée par les Joyeux Cyclos.
- En décembre, les sapins du comité.
- Vente des sapins organisée par la P'tite Ourse.
- 1 et 2 décembre : Téléthon.
- 2 et 3 décembre : Bourse aux jouets organisée par Léa princesse éternelle à la SMA.
- 9 décembre, 15h00 à la SMA, Noël des enfants organisé par la municipalité à destination des enfants de moins de 12 ans. Ouverture des portes à 14h30 (coupon réponse au verso).
- Décembre, remise du colis des anciens (+ de 75 ans).
- Sophrologie : stage du 26/02 au 01/03 et du 22/04 au 26/04 à la SMA. Inscription au 07.86.42.73.05
- Stage gym organisé par la MJC du 30/10 au 03/11 à la SMA.
- BAFA et BAFD : renseignement au 02 31 47 61 61 auprès des Francas du Calvados.
Participation financière des Francas et de la municipalité d'Audrieu à hauteur de 100€.

Nous vous souhaitons un bel automne !

Votre équipe municipale

Nous vous invitons aux vœux du conseil le vendredi 5 janvier 2024 à 19h à la SMA.

Moment convivial pour entamer l'année 2024 !